

AFFAIRE N°22 - Appel d'offres pour l'acquisition de fournitures destinées à l'entretien des bâtiments communaux et des véhicules.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue de l'approvisionnement en fournitures du Garage et de l'Atelier pour la période du 1er août 1977 au 31 janvier 1978, je vous demande de m'autoriser :

- à lancer un appel d'offres suivant les termes du Cahier des Charges
- à passer pour chaque fourniture le marché correspondant avec le fournisseur qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

vu

Le 29 Août 1977

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: Patrice MAONIER

Pour copie conforme

Le Chef de Bureau délégué

J. LACOSTE